

Les tabous à l'école : quelle place pour le juge en classe ?
Pr. Dr Geoffrey GRANDJEAN

Résumé :

L'objectif de la conférence est de revenir sur le concept de tabou en le liant à différents cas concrets rencontrés en milieu scolaire. L'exposé montre la place croissante accordée aux juges face à des tabous qui suscitent des conflits. Une réflexion politologique est proposée par rapport au phénomène de judiciarisation.

Table des matières

1.	INTRODUCTION.....	5
2.	LES TABOUS COMME DES INTERDICTIONS.....	6
2.1.	LE TABOU COMME INTERDICTION D'UNE ÉVOCATION MALSÉANTE EN VERTU DE CONVENANCES SOCIALES OU MORALES.....	6
2.1.1.	<i>Le salut hitlérien à l'école.....</i>	6
2.1.2.	<i>Le diable au corps.....</i>	7
2.2.	LE TABOU COMME INTERDICTION RELIGIEUSE.....	8
2.2.1.	<i>L'interdiction de tout couvre-chef à l'intérieur de l'école.....</i>	8
2.2.2.	<i>La présence de crucifix en classe.....</i>	10
2.3.	LE TABOU COMME INTERDICTION DE CRITIQUE ET DE REMISE EN CAUSE.....	12
2.3.1.	<i>La contestation des résultats scolaires.....</i>	12
2.3.2.	<i>Le droit de correction.....</i>	13
3.	LES JUGES À L'ÉCOLE.....	15
3.1.	LA RATIONALITÉ DES JUGES.....	15
3.2.	LA CULTURE DU DROIT ET DE L'INDIVIDUALISATION.....	16
3.3.	LE GARDIEN DES PROMESSES SCOLAIRES.....	17
4.	CONCLUSION.....	18